

## **Railpower déclare ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2006 et fait état de mesures en vue d'améliorer la liquidité**

MONTREAL (Québec), le 14 novembre 2006 – Railpower Technologies Corp. (« Railpower » ou la « société ») (TSX : P), chef de file dans les systèmes de technologie énergétique spécialisés destinés à l'industrie des transports, a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2006. (À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars CA).

### **Faits saillants du troisième trimestre de 2006**

- Les espèces et quasi-espèces se sont élevées à 9,1 millions de dollars au 30 septembre 2006 comparativement à 37,3 millions de dollars au 30 juin 2006
- Aucune entente de financement reposant sur l'actif n'a été conclue au cours du troisième trimestre de 2006, ce qui a créé un problème de liquidités, tel que mentionné ci-après
- Après la fin du trimestre, la société a conclu une entente avec un important client visant à devancer l'échéance des paiements afin de régler les problèmes de liquidités
- Un plan de réduction des coûts et un programme de maintien en poste des employés clés ont été mis en œuvre
- Perte d'exploitation de 12,0 millions de dollars pour le troisième trimestre comparativement à 15,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2006. L'amélioration des pertes d'exploitation est due à une provision pour pertes sur contrat à terme de 5,7 millions de dollars qui a été inscrite dans le deuxième trimestre de 2006, compensée partiellement par une augmentation de 1,3 million de dollars des charges pour garanties découlant principalement des prolongations de garantie
- Les ventes pour le troisième trimestre se sont élevées à 9,3 millions de dollars comparativement à 2,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2006. Onze unités ont été livrées au cours du dernier trimestre comparativement à trois unités au cours du trimestre précédent
- La production a été suspendue relativement à un autre important contrat en attendant que soient renégociées les modalités contractuelles

### **Problèmes de liquidités**

Au 30 septembre 2006, la société avait des espèces et quasi-espèces de 9,1 millions de dollars, comparativement à 76,8 millions de dollars au 31 décembre 2005 et à 37,4 millions de dollars au 30 juin 2006. Cette diminution est causée par une augmentation de l'inventaire qui a atteint le niveau de 50,6 millions de dollars et le moment des paiements des clients qui, dans la plupart des cas, ont lieu après la livraison. La société n'a pas jusqu'à présent réussi à obtenir le financement reposant sur l'actif nécessaire annoncé auparavant

au cours du quatrième trimestre de 2006 pour continuer de financer ses activités. La capacité de la société d'exercer ses activités est décrite à la note 2 afférente aux états financiers.

La société a conclu une entente avec un important client afin de devancer l'échéance des paiements contractuels, ce qui devrait fournir des liquidités suffisantes pour permettre à la société de financer ses activités jusqu'en mars 2007. L'entente est assujettie à certaines conditions. Les paiements anticipés s'appliquent aux locomotives remises à neuf tant que Railpower respecte son calendrier de livraison et que les locomotives livrées sont en service. Les paiements anticipés seront effectués tant qu'aucun autre financement n'est mis en œuvre. Toutefois, ils peuvent être suspendus si la société n'obtient pas l'homologation de l'EPA (*Environment Protection Agency*) pour ses locomotives manœuvres-ligne d'ici au 15 janvier 2007. Le cas échéant, le client a également le droit de mettre fin à l'entente et d'obtenir le remboursement intégral du prix d'achat des locomotives déjà livrées. Les essais de contrôle des émissions commenceront le 20 novembre 2006 et s'ils se déroulent comme prévu, la société prévoit respecter les critères lui permettant d'obtenir l'homologation à temps. Entre-temps, les livraisons s'effectuent tel que prévu puisque la société a obtenu un renoncement de l'EPA lui permettant de livrer un maximum de 30 locomotives avant l'homologation. Aux termes de cette dispense, trois locomotives ont déjà été livrées. Le plan de production en cours prévoit la livraison de trois unités par semaine, avec une augmentation à quatre unités au début de 2007 afin d'achever le programme selon l'entente en juin 2007.

Pendant le troisième trimestre, la direction a suspendu l'exécution d'un important contrat dans le cadre des négociations continues avec le client. Les exigences techniques exceptionnelles aux termes de ce contrat ne peuvent être satisfaites étant donné l'état actuel de la technologie. Ce contrat a déjà causé des pertes importantes pour la société et devrait continuer de le faire, représentant la plus grande partie de la provision pour pertes sur contrat de 21,2 millions de dollars inscrite dans le bilan. Rien ne garantit que les pourparlers actuels mèneront à une entente plus favorable. Si les négociations actuelles ne sont pas menées à bien ou si la société est incapable d'exécuter le contrat en raison de ses difficultés financières, la direction est d'avis qu'il y a un risque d'une réclamation éventuelle de la part du client, tel qu'il est décrit à la note 8 afférente aux états financiers.

La société recherche encore d'autres sources de financement pour améliorer ses flux de trésorerie et être en mesure de financer ses activités en 2007. La société et son conseil d'administration étudient activement diverses stratégies de financement. Toutefois, à l'heure actuelle, rien ne peut garantir qu'un financement supplémentaire sera obtenu.

Pour régler ses problèmes de liquidités, Railpower a également décidé de mettre en œuvre un plan de réduction des coûts comprenant, notamment, l'abolition de certains postes aux diverses installations de la société. Les mesures prises aux termes de ce plan de réduction des coûts devraient permettre à la société de réduire ses frais généraux d'environ 10 millions de dollars par année. Ces mesures ne devraient avoir aucune incidence sur les activités de fabrication et les livraisons se rapportant au carnet de commandes actuel. La société a également mis en place un plan de maintien en poste en faveur de certains employés clés à titre d'incitation à demeurer avec la société, étant donné que son succès dépend de sa capacité de conserver le personnel compétent. Aux termes de ce plan, des montants pouvant atteindre 2,0 millions de dollars au total peuvent être versés jusqu'au 30 juin 2007 à ces employés clés. Ces montants sont comptabilisés dans le plan de réduction des coûts décrit ci-dessus.

« L'objectif de ces mesures difficiles mais nécessaires est d'abaisser autant que faire se peut nos coûts d'exploitation compte tenu du niveau actuel de notre encaisse disponible. La société a actuellement de graves problèmes de liquidités et nous espérons que ces mesures faciliteront nos pourparlers avec les prêteurs, fournisseurs et autres investisseurs éventuels » a souligné José Mathieu, le président et chef de la direction de la société.

« Nous continuons de travailler sur des commandes d'autres clients pour lesquels 18 unités sont à divers stades de production. Malgré la situation financière actuelle, nous sommes en pourparlers avec diverses sociétés ferroviaires de catégorie 1 à l'égard de leurs plans stratégiques pour leurs parcs de locomotives de faible puissance. Les clients ont hâte d'essayer l'unité de démonstration de série RP de la société à compter de décembre 2006. Nous avons présenté des propositions visant environ 120 unités aux sociétés ferroviaires de catégorie 1 et à certains clients industriels et étrangers éventuels et espérons obtenir de nouvelles commandes dans les deux prochains trimestres » a ajouté M. Mathieu.

#### **INFORMATION PROSPECTIVE**

*Certaines déclarations dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des prévisions et de l'« information prospective » (forward-looking statements) au sens donné dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. On reconnaît l'information prospective dans le présent document à l'emploi des verbes « pouvoir », « entendre », « prévoir », « anticiper », « croire », « estimer » et de verbes analogues, conjugués au futur ou au conditionnel. Cette information fait état de nos attentes actuelles quant à des événements ou des situations futurs, notamment les résultats d'exploitation et la situation financière futurs, et les résultats éventuels de mesures, de plans ou de stratégies. Nous avons tiré nos conclusions et formulé cette information prospective en fonction de certains facteurs et hypothèses importants. De par sa nature, cette information reflète les attentes, les croyances et les hypothèses actuelles de la direction et suppose certains risques et incertitudes, connus et inconnus, et hypothèses, notamment la capacité d'obtenir les capitaux nécessaires au financement de nos activités, le règlement rapide, de la part d'un important client, des locomotives remises à neuf tel qu'il a été convenu à l'égard des paiements anticipés, la capacité de réduire au niveau prévu les frais généraux, la capacité de garder nos employés, le résultat des négociations avec un autre client important concernant de nouvelles modalités d'une entente aux termes de laquelle la société a interrompu la production des locomotives, le développement de produits ou les délais de fabrication, les changements dans la réglementation en matière d'environnement, la capacité d'attirer et de conserver des partenaires commerciaux, l'acceptation de nos produits existants et nouveaux produits, les niveaux futurs de financement gouvernemental, la nécessité d'obtenir et de conserver des droits de propriété sur notre technologie, la concurrence des autres technologies, la capacité d'obtenir les capitaux nécessaires à la recherche, au développement de produits, à l'exploitation et à la commercialisation, le besoin de générer des flux de trésorerie positifs dans un avenir prévisible, les changements dans les prix de l'énergie et les taux de change. Bon nombre de facteurs pourraient faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Si l'un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient se concrétiser, ou si les hypothèses qui sous-tendent nos prévisions ou l'information prospective se révèlent inexactes, nos résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats de nature prospective décrits aux présentes. Nous n'avons pas l'intention et déclinons toute obligation de mettre à jour cette information prospective, y compris à la lumière de renseignements, projets ou faits nouveaux.*

#### **Personnes-ressources :**

<b>José Mathieu</b> Chef de la direction Tél. : 450-678-5277 poste 501 Sans frais : 1-866-678-5277 Courriel : jmathieu@railpower.com	<b>Lorraine Potvin</b> Chef des finances Tél. : 450-678-5277 poste 516 Sans frais : 1-866-678-5277 Courriel : lpotvin@railpower.com
--	---

b